Gestion Financière Privée

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GEFIP DYNAMIQUE - Action P

Code ISIN : FR0000974685

Compartiment de la SICAV GEFIP SELECT est géré par Gestion Financière Privée (GEFIP)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du Compartiment GEFIP DYNAMIQUE est de permettre au porteur, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, de participer à l'évolution des marchés actions internationaux et éventuellement, de façon opportuniste, à l'évolution des marchés obligataires et monétaires.

Le Compartiment met en œuvre une gestion flexible et discrétionnaire en allocation d'actifs multi devises avec un investissement permanent sur les marchés actions internationaux de 75% minimum de son actif net (titres en direct et OPC compris). Il pourra ainsi investir en actions internationales de société cotées émises sur toutes zones géographiques, y compris sur les pays émergents (exposition aux marchés émergents pouvant atteindre 100% de l'actif net), de tous secteurs et sans restriction en termes de taille de capitalisation. L'exposition aux marchés des petites et moyennes capitalisations pourra atteindre 100% de l'actif net. L'exposition du Compartiment au risque actions sera comprise entre 60% et 120% de l'actif net via les investissements en titres en direct, en parts ou actions d'OPC et via l'utilisation des contrats financiers.

L'investissement en parts ou actions d'OPCVM est limité à 50% de l'actif net. L'investissement en parts ou actions de FIA et/ou fonds d'investissement est quant à lui limité à 30 % de l'actif.

Selon l'analyse interne du risque de crédit mise en œuvre par Gefip, la SICAV pourra investir, jusqu'à 25% de son actif net dans des obligations et/ou Titres de Créances Négociables d'émetteurs publics et/ou privés, sans contrainte d'éligibilité en termes de notation de crédit minimale, de sensibilité et de maturité.

L'exposition du Compartiment aux titres jugés spéculatifs à haut rendement sera au maximum de 25% de l'actif net. Le Compartiment pourra être exposée au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le Compartiment au risque action et/ou de taux et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Classification AMF I Actions Internationales

Durée de placement recommandée I Le Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Affectation des revenus I Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats I Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvrable avant 11h30, heure de Paris (J) auprès de CACEIS BANK et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Fréquence de valorisation I La valeur liquidative est établie chaque jour (sur la base des cours de clôture), à l'exception des jours fériés légaux en France, des jours de fermeture des Marchés français (calendrier officiel EURONEXT) soit les 15 avril 2022 et le 26 décembre 2022, ainsi que des jours suivants : 18 avril 2022, 26 mai 2022, 27 mai 2022, 6 juin 2022, et 14 juillet 2022. Dans ces cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.

Autres informations I Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

L'exposition notamment aux marchés actions explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité I Le Compartiment investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité.

Garantie I Le capital investi initialement n'est pas garanti.

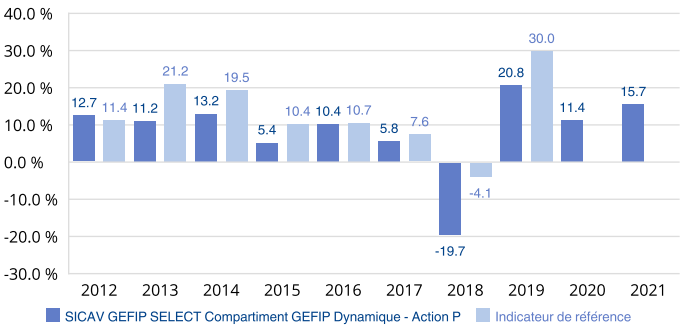
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	**5.00 % Max**	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Frais de sortie	**Néant**	Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	**2.31 %**	Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice clos à fin décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il a achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet de la société de gestion.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	**Néant**	

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet contact@gefip.fr et sur simple demande auprès de Gestion Financière Privée, 223 rue Saint-Honoré – 75001 Paris.

Performances passées



A compter du 11 septembre 2019, l'indicateur de référence MSCI World est supprimé.

Date de création de la SICAV I 1981

Date de création du compartiment I 12/02/2021

Devise de référence I EUR

Indicateur de référence I Néant

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

Le Compartiment a été créé le 12 février 2021 à l'issu de la fusion/ absorption avec le FCP GEFIP Dynamique créé le 3 juillet 1981. La stratégie d'investissement et le code ISIN restent identiques.
La part P devient l'action P du Compartiment GEFIP Dynamique.
Les performances postérieures à cette date sont issues de la fusion/ absorption avec le FCP GEFIP Dynamique et le Compartiment GEFIP Dynamique.

Informations pratiques

- **Dépositaire I** CACEIS BANK.
- Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques et la valeur liquidative sont disponibles et peuvent être consultés auprès de Gestion Financière Privée, 223 rue Saint-Honoré – 75001 Paris .
- Selon votre régime fiscal, les plus-values liées à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumises à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
- Le compartiment est constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet www.gefip.fr.
- La responsabilité de Gestion Financière Privée ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée et les avantages calculés sont disponibles sur le site de la société de gestion : https://www.gefip.fr/mentions-legales/. Un exemplaire en format papier est disponible gratuitement sur demande au siège de la société de gestion.

Le Compartiment est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
La société de gestion Gestion Financière Privée est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.